



**HAL**  
open science

## Heritage of Nature and touristic dynamics: specificities and singularities of a nowadays chinese “model”

Sylvine Pickel Pickel-Chevalier, Benjamin Taunay, Philippe Violier

### ► To cite this version:

Sylvine Pickel Pickel-Chevalier, Benjamin Taunay, Philippe Violier. Heritage of Nature and touristic dynamics: specificities and singularities of a nowadays chinese “model”. *VertigO: La Revue Électronique en Sciences de l’Environnement*, 2013, Patrimonialiser la nature, Hors-Série, 10.4000/vertigo.13599 . hal-01572019

**HAL Id: hal-01572019**

**<https://hal.science/hal-01572019>**

Submitted on 4 Aug 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Patrimonialisation de la nature et dynamiques touristiques : spécificités et singularités d'un « modèle » chinois contemporain**

*VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 | juin 2013, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 03 août 2017. URL : <http://vertigo.revues.org/13599> ; DOI : 10.4000/vertigo.13599

### **Sylvine Pickel Chevalier**

Maître de Conférences en Géographie, ITBS Université d'Angers

Champ d'étude : évolution tourisme, environnement, rapport au corps sur le temps long ; phénomène de patrimonialisation de la nature en France et dans le cadre de la mondialisation

[sylvine.chevalier@univ-angers.fr](mailto:sylvine.chevalier@univ-angers.fr)

7 allée François Mitterrand - BP 40455

49004 Angers

02 44 68 81 00

### **Benjamin Taunay**

Docteur en Géographie, post-doc ITBS, Université d'Angers

Champ d'étude : normes et référents des pratiques touristiques, Chine contemporaine

[benjamin.taunay@univ-angers.fr](mailto:benjamin.taunay@univ-angers.fr)

7 allée François Mitterrand - BP 40455

49004 Angers

02 44 68 81 00

### **Philippe Violier**

Professeur des Universités en Géographie, directeur de l'ITBS, Université d'Angers

Champs d'étude : tourisme et mondialisation

[philippe.violier@univ-angers.fr](mailto:philippe.violier@univ-angers.fr)

7 allée François Mitterrand - BP 40455

49004 Angers

02 44 68 81 00

### **Résumé :**

Des analyses conduites depuis plusieurs années sur les relations existantes entre la patrimonialisation de la nature et l'essor du tourisme en Occident nous ont mené à constater une co-constitution, comparable à ce qui fut observé dans le cadre de la mise en patrimoine des objets culturels. Ce phénomène s'explique par l'apport du regard extérieur, non utilitaire, de *spectateur* qui émerge avec la naissance d'un nouveau type de déplacement : le voyage d'agrément. Afin de savoir si ce lien fondamental qui a contribué à définir le patrimoine naturel en Occident et plus particulièrement en France, émane d'un processus universel favorisé par la mondialisation en cours, il convient de le comparer à ce qui se produit dans des pays accédant nouvellement au tourisme. La Chine, qui nourrit une relation particulière à la nature pour être la plus ancienne civilisation paysagère du monde et qui développe aujourd'hui massivement des pratiques touristiques domestiques, ouvre le champ de cette investigation. Cette analyse comparative nous permettra d'observer que la corrélation entre tourisme et patrimonialisation de la nature est bien présente en Chine, comme elle l'est en France, mais elle n'en efface pas

les spécificités locales. Elle relève d'un phénomène de co-constitution qui se profile entre universalisme et singularités culturelles, économiques et sociales.

**Abstract :**

Several years of studying the relationships between heritage of nature and tourism in Western civilisation had bring us to the observation of a phenomenon of co-constitution, similar to the one noticed with the heritage of culture. The reason is the importance of the external non-utilitarian gaze of the spectator, which is contemporary of the birth of a new way of travelling: the pleasure trip. In order to know if the essential link that had participated to define the heritage of nature in Western civilisation and more especially in France, is part of a universal process favoured by the actual moment of the globalization, we had to compare it to the situation in other countries, developing recently tourism. China, that has a specific relation to nature for being the oldest landscape civilisation of the world and that is increasing massively its domestic tourism, opens this investigation. This comparative analysis will give us the opportunity to observe that the correlation between tourism and heritage of nature exists indeed in China, like in France, but doesn't erase the local specificities. It recovers from a phenomenon of co-constitution defined between universalism and cultural, economic and social singularities.

**Mots clés :**

Patrimonialisation, nature, tourisme, co-constitution, mondialisation, universalisme, singularités

**Key words:**

Heritage, nature, tourism, co-constitution, globalization, universalism, singularities

## Introduction

Les réflexions menées sur la mondialisation du tourisme dans les sites naturels et du rapport à l'environnement qu'elle induit (Pickel-Chevalier, Taunay et Violier 2011), nous conduisent à poursuivre l'analyse sur la diffusion des modèles, en nous intéressant aux processus différenciés de patrimonialisation. En effet, des analyses conduites depuis plusieurs années sur les relations existantes entre la patrimonialisation de la nature et l'essor du tourisme en Occident (Pickel, 2002 et 2004 ; Knafou et Pickel, 2011), nous ont permis de constater un phénomène de co-constitution, comparable aux relations existantes entre tourisme et patrimoine culturel (Lazarotti et Violier, 2007). Le patrimoine, qui désigne « *tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, que s'approprie une collectivité en reconnaissant sa valeur de témoignage et de mémoire historique et en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver et de le mettre en valeur* » (Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, 2000), est en effet intrinsèquement lié au regard et aux pratiques non utilitaires des touristes, par définition spectateurs extérieurs du site culturel ou naturel qu'ils visitent. Le processus de patrimonialisation s'amorce au XIX<sup>ème</sup> siècle en France dans le contexte d'une redéfinition des milieux, jadis perçus comme hostiles et repoussants (océan déchaîné, haute montagne, forêts obscures), qui deviennent spectacles attrayants, aux yeux de touristes de la société industrielle, affranchis de par leur urbanité, d'une relation vivrière avec leur environnement. Ils contribuent, en cela, à codifier et propager cette nouvelle interprétation de la nature, devenant patrimoine de la nation, avant de devenir celui de l'humanité (Convention Unesco 1972).

Par ailleurs, dans le cadre de la mondialisation<sup>1</sup>, la Chine<sup>2</sup> s'ouvre massivement aux pratiques touristiques, depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle et surtout le début du XXI<sup>ème</sup> (Violier, 2008). Or, sa population entretient des relations singulières à la nature<sup>3</sup>, intrinsèquement liées à son histoire. La Chine constitue en effet la plus ancienne civilisation paysagère du monde, qui a inventé une manière nouvelle de regarder les milieux depuis le V<sup>ème</sup> siècle, alors que ce processus ne se produit qu'au XV<sup>ème</sup> siècle en Occident<sup>4</sup> (Berque, 1995). Par contre, l'intérêt de la première pour le patrimoine relève d'un phénomène très récent, contemporain de l'émergence des pratiques touristiques, en particulier pour le patrimoine bâti (Taunay, 2011 ; dans le cas de Guilin et de la périphérie de Guiyang).

Aussi, se pose la question de cette corrélation entre tourisme et patrimoine naturel, qui semble s'exprimer en France, comme en Chine, alors même que les interprétations et pratiques de ces derniers peuvent différer (Hu-Sterk, 2004). Dans le but de comprendre davantage les processus de corrélations internationales existant entre tourisme et construction du patrimoine naturel, nous nous intéresserons donc à la comparaison des phénomènes en France et en Chine, en nous focalisant plus particulièrement sur le moment de leur genèse et de leur développement. Après

---

<sup>1</sup> Jacques Lévy évoque la « société-monde » comme caractérisant le moment actuel de la mondialisation.

<sup>2</sup> Il est difficile de globaliser l'espace chinois. Nous entendons ici l'espace de la République populaire de Chine, hormis Hong Kong et Macao car même si rétrocedées à la RPC depuis 1997 et 1999 respectivement, elles n'en demeurent pas moins des « régions administratives spéciales » selon le vocable du gouvernement chinois, des espaces colonisés pendant plus d'un siècle et ouverts antérieurement sur d'autres moments du Monde ; donc probablement fondés sur des référents différents de ceux de la société des Chinois de Chine.

<sup>3</sup> La société chinoise n'est pas un tout homogène, parce que constituée de 56 nationalités, dont 92% de Han, les autres nationalités étant principalement regroupées dans des régions administratives spéciales (au nombre de cinq). Ensuite, nous précisons que tous les individus chinois n'ont pas le même rapport à la culture antique, relation analysée par Marcel Granet en 1936.

<sup>4</sup> Au sens de l'Europe et de ses projections dans le monde, limitées à l'Amérique du Nord, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

avoir rappelé rapidement le phénomène de l'entrée très récente de la plus ancienne civilisation paysagère, dans la mondialisation du tourisme et la singularité de son rapport au patrimoine, nous analyserons les éléments similaires entre France et Chine dans la co-constitution entre tourisme et patrimoine naturel. Ces derniers ne sauraient toutefois atténuer les importantes différences, objet de notre dernière partie, qui peuvent infirmer la théorie d'un simple transfert de modèle, avec décalage dans le temps. Au contraire, elles semblent témoigner de la diversité que peut engendrer la mondialisation du tourisme, dans sa construction du patrimoine naturel, en fonction des singularités culturelles, historiques et sociales.

### **La Chine interroge le couple tourisme et patrimonialisation de la nature**

La redécouverte récente, depuis les années 1990, des pratiques touristiques en Chine, dans le contexte d'une émergence économique favorisant le développement des classes moyennes<sup>5</sup>, interroge sur ces processus. Rappelons que les flux du tourisme intérieur en Chine se seraient élevés en 2007 à environ 300 millions de touristes. Cet essor a été rendu possible par le soutien de l'Etat, qui en a fait une priorité économique du pays à partir de 1989 (Zhen, 1993) et qui a multiplié les mesures favorisant son développement : réduction du temps de travail (40h, en 1995), année des loisirs (1996), week-ends non travaillés (1997), instauration de trois semaines de congés payés pour tous (1999). Ainsi, même si le tourisme ne touche qu'environ 15% de la population chinoise<sup>6</sup>, il est devenu une des caractéristiques de la Chine contemporaine. Or, cette dernière hérite aussi de la plus ancienne société paysagère du monde : en effet, elle revêt la nature, devenant « paysage », d'une identité esthétique non-utilitaire induisant le retrait du spectateur dès le Vème siècle, alors que ce processus ne se fera jour qu'à la Renaissance en Occident, simultanément avec l'émergence du portrait<sup>7</sup>. Ainsi, dans la Chine du Vème siècle, pour la première fois à l'échelle du monde, nous sommes en présence des quatre spécificités définissant une société paysagère :

- « 1. usage d'un ou plusieurs mots pour dire « paysage »
2. une littérature (orale ou écrite) décrivant des paysages ou chantant leur beauté
3. des représentations picturales de paysages
4. des jardins d'agrément » (Berque, 1994, p.16).

Il y a donc indubitablement eu dans l'histoire chinoise un regard particulier sur la nature et sur les phénomènes naturels. La contemplation paysagère constitue de fait une pratique ancienne et fréquente en Chine. La montagne est par exemple un élément fondamental de la conception paysagère chinoise : l'un des deux termes les plus usités pour désigner le paysage en Chine est le mot *shanshui* (qui est la juxtaposition de deux caractères - *shan* et *shui* - signifiant littéralement « les montagnes et les eaux »). D'autres termes tels que *fengjing* (« vent et scène »), rendent plutôt compte de l'ambiance du paysage ; *guangjing* ou *jingxiang* insistent eux plus sur la luminosité du paysage ou sur ses formes (Cheng, 1989). Le terme *shanshui* est cependant central car il renvoie au mythe de la montagne taoïste, à l'esthétisation de la montagne, c'est pourquoi les peintures de paysage représentant des montagnes sont si nombreuses.

<sup>5</sup> La « classe moyenne » est quasiment impossible à définir en Chine contemporaine, tant les écarts entre les plus aisés et les plus démunis sont abyssaux (Zhou, 2008). Un rapport du bureau national des Statistiques en 2004 estimait ainsi que la classe moyenne (*zhongjian jiecheng*) regroupe ceux dont le revenu oscille entre 60 000 et 500 000 yuans (entre 6700 et 55 580 euros cette année-là ; entre 7350 et 61 190 euros en 2012) par an et par foyer. Nous évoquons donc des « classes moyennes » pour évoquer les individus dont les revenus leur permettent de partir dans des séjours touristiques.

<sup>6</sup> Les ruraux, au nombre d'environ 800 millions, étant majoritairement exclus du phénomène.

<sup>7</sup> L'extraction de l'individu du groupe et de son environnement favorise la reconnaissance de l'entité personnelle d'une part, et de l'entité paysagère d'autre part.

Cette esthétique paysagère chinoise est donc bien antérieure au phénomène touristique dans le monde en général, et en Chine en particulier. Ce fait rend particulièrement intéressante l'analyse des relations entre des pratiques touristiques récentes, qui est une invention européenne diffusée dans le monde, et la conception de la nature esthétisée la plus ancienne au monde, d'autant que la notion du patrimoine relève aussi de schèmes nationaux spécifiques. Importée au moment de la semi-colonisation (Chesneaux, 1955) du pays, elle se développe sous influences étrangères pendant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (Zhang, 2003). Le XX<sup>ème</sup> siècle et plus particulièrement la période maoïste met néanmoins un terme au processus d'appropriation, dans un contexte où les valeurs traditionnelles, notamment confucéennes, sont rejetées pour être considérées comme passéistes et responsables de la perte de la puissance chinoise. Récemment, la fin du régime maoïste et l'ouverture du pays au monde et notamment à l'Occident, ont permis à la société chinoise de redécouvrir et de revaloriser les pratiques, croyances et valeurs anciennes (Gentelle, 2001). Ce phénomène de réappropriation de la tradition est d'ailleurs encouragé par l'Etat dans les années 2000, afin de développer une « société d'harmonie », mais aussi d'accroître la création de valeur grâce aux visites des nombreux touristes intérieurs chinois (Taunay, 2011).

Tourisme, paysage et patrimonialisation relèvent donc de processus différents en Chine et en Occident et notamment en France, un des pays à l'origine des pratiques touristiques et de la notion de patrimoine. Pourtant, de troublantes similitudes sont perceptibles, au sein de la société chinoise contemporaine, entre les pratiques touristiques relatives à la nature et le phénomène de sa patrimonialisation, avec parfois un notable intervalle dans le temps (analogies d'usages chinois actuels et d'usages français du XIX<sup>ème</sup> siècle) qui pourraient de prime abord faire penser à des historicités décalées, faisant écho à des phases d'apprentissages des pratiques touristiques dissemblables (Pickel, Taunay, Violier, 2011). Toutefois, la réalité est en fait plus complexe qu'un simple transfert de modèle et correspond plutôt à l'apparition d'archétypes innovants par syncretisme (*Ibid.*).

L'objet de cet article est ainsi de comparer les processus de co-constitution entre tourisme et patrimoine naturel entre une ancienne et une nouvelle société touristique. Ceci pour confirmer ou infirmer l'idée de la création d'un modèle chinois en lien avec sa propre construction sociale de la nature, très antérieure aux concepts européens.

### **Quand l'émergence semble rimer avec la copie**

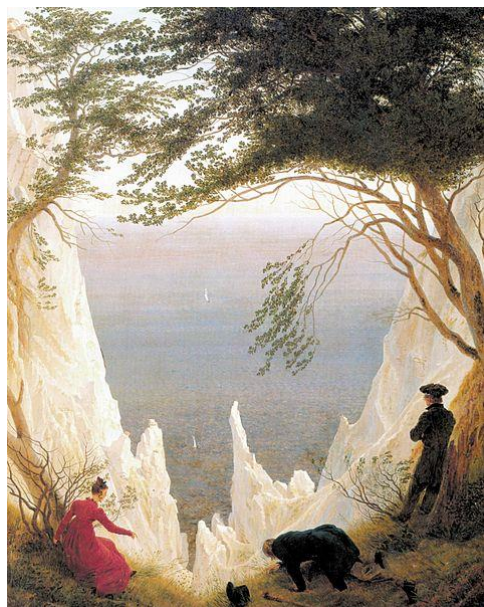
La société chinoise accédant au tourisme tend à reproduire les jeux entre les processus de co-construction du tourisme et du patrimoine déjà visibles dans l'expérience européenne des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Les changements de regard sur la nature opérés par les touristes exercent dans les deux cas un rôle essentiel qui conduit à la protection dans un contexte marqué à la fois par l'industrialisation et par la construction de l'État-Nation.

### ***Des touristes français et chinois, acteurs de la codification et la valorisation de la nature patrimonialisée***

Le phénomène de co-constitution entre tourisme et patrimoine émane du fait qu'ils relèvent du même processus de reconnaissance et de valorisation. L'un et l'autre se nourrissent réciproquement (Lazzarotti et Violier, 2007) : le tourisme a besoin des objets du patrimoine qui attirent l'intérêt des visiteurs et drainent les flux ; et le patrimoine doit par essence être reconnu et approprié par les populations, pour exister en tant que composante participant à

l'identification d'une société (Babelon et Chastel, 1994). Si ce phénomène a concerné en premier lieu les objets de la culture (Sire, 2008) et les privilégie toujours aujourd'hui, il a rapidement aussi intégré la nature. Cette dernière, dont les représentations ont évolué tout au long de l'histoire occidentale, est devenue patrimoine à protéger et à retransmettre, au sein d'une société industrielle marquée par sa culture touristique naissante (Pickel, 2004). Le tourisme, à la suite du Grand Tour, s'octroie ainsi un rôle fondamental dans ce processus de sélection mais aussi de diffusion des lieux de la nature patrimonialisée, en relayant leur existence auprès de l'opinion publique naissante. Dans ce contexte, œuvrent notamment les Romantiques, qui goûtent aux joies du tourisme, et retransmettent leurs émois par le biais de la littérature (V. Hugo (1843), *Voyage aux Pyrénées* ; Stendhal (1841), *Mémoires de touriste* ; Châteaubriand (1852), *Itinéraire de Paris à Jérusalem* ; Alexandre Dumas (1832), *Impressions de voyage en Suisse...*) et de la peinture (Caspar David Friedrich –Figure 1-, Géricault, Courbet,...). Ils contribuent à codifier le voyage -qui sera repris par les guides- en déterminant les lieux, les paysages, les monuments devant être vus et comment ils doivent être vus. Caspar David Friedrich insère souvent dans ses toiles des touristes de dos, nous montrant par leur posture ce qui se doit d'être admiré.

**Figure 1 : Caspar David Friedrich, 1818, *Falaises de craie sur l'île de Rügen*. Le peintre représente les touristes dont la posture nous montre le paysage qu'il sied d'admirer. Source : [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Caspar\\_David\\_Friedrich\\_023.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Caspar_David_Friedrich_023.jpg)**



Ce phénomène de co-constitution qui a marqué les pratiques touristiques et la patrimonialisation de la nature en France se réitère en partie en Chine, notamment en ce qui concerne le contexte de leur genèse respective. Ainsi, comme dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle, les pratiques touristiques chinoises se font jour au sein d'une société qui s'industrialise et dont les populations favorisées deviennent majoritairement citadines. Ces dernières accèdent au tourisme et aux loisirs, dans le cadre d'un rapport à l'environnement qui n'est plus utilitaire : ce sont des urbains, qui en raison de l'absence de relation vivrière directe avec les milieux, peuvent redéfinir la nature comme un spectacle

et un espace d'agrément. Ce phénomène relève donc, comme en France, de l'extériorité de ces touristes chinois par rapport aux contraintes naturelles<sup>8</sup>. Leurs descriptions des milieux naturels d'apparence sauvage trahissent de plus des similitudes avec celles des auteurs romantiques français du XIX<sup>ème</sup> siècle, surtout en ce qui concerne les milieux montagnards, dont les Chinois sont très fervents. Ainsi, Wang Y, écrit en 2002 : « *Il y a des mondes différents dans la montagne ; l'on y trouve des ruisseaux vert jade, l'herbe y est bleue comme la fumée, des roches désordonnées percent les nuages, des fleurs rouges parsèment la campagne [...] La bruine, la brume, les rochers, les pins, à l'origine sont un lavis que nous donne à voir la Nature.* » (Wang, 2002, p.82). Cette description semble faire écho à celle de Jean-Jacques Rousseau qui dépeint le Mont-Blanc en 1762 en ces termes : « *Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête. Tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard. Tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. [...] Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée*

<sup>8</sup> Extériorité dont ils n'ont souvent pas conscience, en raison d'une définition de la nature plus globale qu'en Occident –assimilation au cosmos intégrateur (Berque, 1995).

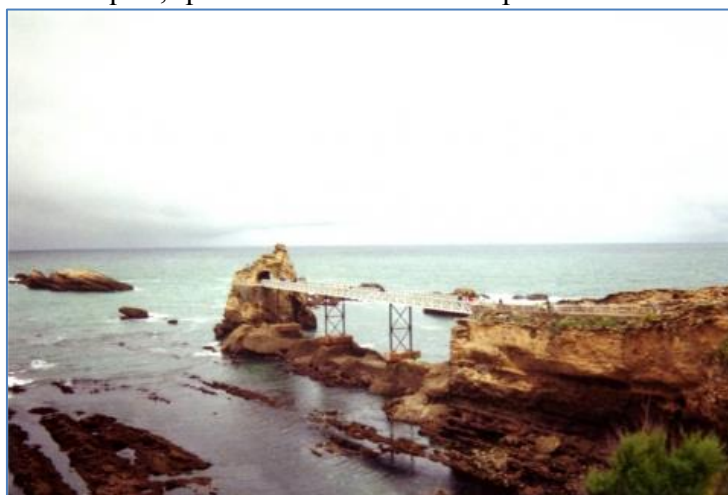
*montrait partout la main des hommes où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré* » (cité in Roger 1997, p.90).

La patrimonialisation de la nature nécessite ainsi, en France comme en Chine, l'extériorité des touristes citadins, posant un regard non-utilitaire sur les milieux naturels. A ce premier élément s'ajoutent d'autres aspects communs, dans les processus caractérisant les deux pays.

### ***L'intégration du patrimoine naturel nécessite sa sécurisation dans les sociétés urbanisées française et chinoise***

La construction du patrimoine naturel en France induit aussi, depuis sa genèse, sa mise en scène et sa sécurisation. La définition même du Sublime (Burke, 1752) valorise « *l'horreur délicate* » de sites dont le caractère dangereux est désormais plus imaginé que subi, à une époque où les progrès technologiques ont amorcé une inversion des rapports de force entre l'homme et l'environnement. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'époque est à la conquête des lieux peu urbanisés devenant touristiques, dans le cadre d'un aménagement visant à les intégrer à l'écoumène. Ainsi, l'objectif n'est pas de sanctuariser le sauvage dans son caractère hostile, mais de le lier intrinsèquement à l'artifice qui le rend accessible, selon les schèmes d'une Arcadie codifiés dans la peinture depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle (Poussin, Le Lorrain) et relayés par les jardins anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle. C'est dans ce contexte que se développent les stations, intégrant les plages à la ville, le long desquelles se dressent casinos, villas et hôtels, voire rampe mobile (Biarritz). De même, en montagne, les hôtels luxueux s'accrochent aux pentes abruptes des massifs, tandis que le chemin de fer à crémaillère défie les cimes, tel celui des Alpes qui atteint Chamonix en 1900, Saint-Gervais en 1905 et le glacier de Bionnassay en 1911 (Deprest, 1997). Ces installations ne recherchent pas une intégration invisible ni même discrète dans l'environnement : bien au contraire, elles valorisent les matériaux et techniques de pointe, dans un contexte où la nature et le progrès ne sont pas nécessairement opposés. Ainsi, ces équipements permettent l'accès sécurisé aux sites, certes, mais aussi leur mise en scène, à l'exemple du célèbre Rocher de la Vierge à Biarritz, intégré à l'écoumène grâce à un pont permettant aux visiteurs de surplomber l'océan sans danger (Figure 2). Cette quête de sites d'apparence « farouche » mais sécurisés n'est pas remise en cause au fil des décennies. Elle est si intrinsèquement liée aux stations touristiques, que les vacanciers n'ont pas nécessairement conscience de son omniprésence.

**Figure 2. Le Rocher de la Vierge, qui constitue l'un des symboles de Biarritz, est intégré à l'écoumène par un pont qui permet aux touristes, depuis sa création au XIX<sup>e</sup> siècle, de surplomber la mer en toute sécurité. Source : S.Pickel-Chevalier, 2003.**



Or, un phénomène similaire s'exprime aussi en Chine. On observe en effet une même volonté d'intégrer la nature patrimonialisée dans l'écoumène par le biais d'aménagements importants, destinés à les sécuriser mais aussi à les théâtraliser. A titre d'exemple, le Mont Tai, une des cinq montagnes sacrées (Taoïstes) de Chine, classée en 1987 au patrimoine mondial de



l'UNESCO, est doté d'un imposant escalier taillé dans la roche, orné de nombreuses portes monumentales, jalonnant son ascension. Cette anthropisation ne fait pas perdre au milieu son caractère « naturel » dans la conscience collective chinoise<sup>9</sup>. Les individus viennent rechercher l'émotion d'une ascension spectaculaire, au travers d'un parcours sécurisé. Il en est de même pour le parc de la célèbre station thermale de Bishuiwan (bourg de Conghua, au nord-est de Canton). Ce dernier, étendu sur seulement 4 ha, est promu comme un lieu naturel, comme en témoigne la présentation même du parc, indiquant, sur une stèle monumentale à l'entrée, que l'aspect sauvage (*ye*) est une de ses principales caractéristiques (Taunay et Violier, 2011). Les touristes recherchent bien le contact avec la nature, laquelle est pourtant largement domestiquée au travers des chemins dallés qui la sillonnent. Les toponymes du parc nous indiquent aussi une vision poétique de l'environnement, qui montre la relation intrinsèque dans la conscience collective, entre nature et culture : la vallée des papillons et des orchidées, la vallée du lever de soleil sur les terrasses, etc. Un espace naturel peut donc être « très » aménagé, dans une même recherche d'accessibilité et de sécurité, comme l'illustrent aussi les parcs naturels de la ville de Xiamen, proposant des promenades suspendues au-dessus de la mer, qui ne sont pas sans rappeler les installations de Biarritz.... (Figure 3).



**Figure 3. L'aménagement des sites sur les littoraux ne nuit pas à leur caractère naturel pour les Chinois. Il favorise leur intégration en les rendant accessibles et sécurisés. La promenade suspendue à Xiamen permet, comme à Biarritz, de profiter du spectacle de l'océan sans danger. Source : Ph. Violier 2004.**

Il est donc intéressant d'observer que la définition du patrimoine naturel, au travers de sa mise en tourisme, passe par son aménagement et sa mise en scène, qui la rendent accessible, mais aussi la valorisent aux yeux de ses spectateurs, en France comme en Chine.

### ***La définition du patrimoine naturel, comme enjeu de construction nationale***

Enfin, parmi les composantes essentielles de la co-constitution entre tourisme et patrimonialisation de la nature, s'impose le contexte d'une politique de construction d'identité

<sup>9</sup> En 219 av. J.-C., l'empereur Qin Shi Huang, le premier empereur de Chine, présida une cérémonie au sommet de la montagne et proclama l'unité de son empire sur une inscription restée célèbre. Béatrice David (2007) montre d'ailleurs que le premier caractère du mot signifiant tourisme en mandarin, « lvyōu », « lǚ », est utilisé « pour désigner le circuit annuel du souverain aux sites sacrés de son royaume, le second (*you*) son voyage d'inspection des terres de son royaume au printemps » (p. 151). D'autres empereurs, par la suite, honoreront le lieu de cette première inscription d'une visite et d'inscriptions, en particulier Kangxi (empereur de 1661 à 1722) et Qianlong (1735-1796).

nationale. Cette situation s'exprime en Europe et notamment en France au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans le cadre de l'après-révolution. L'Etat devenant nation, est en phase de construction d'une identité collective, que doit s'approprier non plus seulement les élites, mais la population toute entière. Ce phénomène nécessite la reconnaissance et la valorisation de sites ou objets symboliques devant incarner des jalons constitutifs d'une histoire commune. Ainsi, le patrimoine va-t-il jouer un rôle fondamental, pour faire office de « passeur », assurant la continuité d'une communauté. Il est donc le fruit de choix d'une société, quant à la conservation de sa mémoire (Sire, 2008). Or, cette élection relève d'un véritable processus, orchestré par l'Etat, qui repose aussi sur la perte de la fonction utilitaire première des sites. Or, les touristes, et plus encore lorsqu'ils font partie du courant Romantique dont la sensibilité est aussi marquée par une profonde nostalgie à l'égard des temps révolus, jouent là encore un rôle essentiel dans le changement des valeurs symboliques de ces objets du passé et de leur diffusion. Ils participent très largement à la valorisation et à la sacralisation des lieux du patrimoine naissant, qui conduiront à des lois de conservation. Certes, la protection des espaces naturels reconnus comme objets du patrimoine prend forme initialement aux Etats-Unis (Yosemite, Yellowstone), mais les lois apparaissent aussi assez tôt en France (1887 : loi sur la protection des sites, qui sera réaffirmée en 1930 ; 1906 : loi sur la protection de la nature ; 1912 : création de la 1<sup>er</sup> réserve naturelle...).

Cette relation intrinsèque au patrimoine, reconnue et diffusée par les touristes, dans le contexte d'une construction identitaire, caractérise aussi la Chine. Rappelons en effet que la notion même de patrimoine est intégrée fort récemment en Chine - d'abord parce que ce concept n'existait pas avant son introduction par les colons européens (Zhang, 2003) - dans le contexte du développement des pratiques touristiques en particulier (à Guilin : Taunay, 2011). Ainsi, la reconnaissance et la valorisation des paysages de Guilin, situés dans le nord-est de la région autonome de Guangxi et certes décrits dans la littérature depuis des siècles (Berque, 1995), sont appropriés aujourd'hui par la population dans le cadre du tourisme : ils constituent une destination que beaucoup de Chinois rêvent de visiter, pour être considérés comme figurant parmi « les plus beaux paysages sous le ciel ». Guilin est en effet un site célèbre depuis l'antiquité chinoise et les visiteurs lettrés y sont nombreux depuis que le lieu a été érigé en haut-lieu artistique, au tournant du 11<sup>ème</sup> siècle. Bien plus tard, au moment de la mise en place de la politique de réformes et d'ouverture (1978), l'Etat central, sous la direction de cinq discours de Deng Xiaoping (fin 1978-début 1979), a remis au goût du jour les carnets de voyage de certains voyageurs, en particulier Xu Xiake pour le cas de Guilin. Les lieux visités par ce voyageur lettré du 17<sup>ème</sup> siècle ont alors presque tous été patrimonialisés en « zones d'intérêt paysager et historique d'importance nationale » et constituent aujourd'hui les lieux parmi les plus fréquentés de la région. L'objectif de cette patrimonialisation était de créer une filiation identitaire entre les lieux du passé et les sites touristiques contemporains.

L'accès au tourisme de la société chinoise semble donc s'opérer selon des modalités similaires à celles relevées en France : s'agit-il d'invariants intrinsèquement liés au tourisme qui se répéteraient à l'identique dans une société Autre ?

### **Au-delà des apparentes similarités : les singularités chinoise du rapport tourisme et patrimonialisation de la nature**

Au-delà des similitudes observées, d'importantes différences peuvent être aussi relevées. Elles soulignent la dimension créative du syncrétisme en cours, qui contredit l'idée d'une

uniformisation progressive portée par la diffusion au sein des mondes de pratiques nées en Occident.

### ***L'État à l'initiative en Chine***

Ces apparentes similitudes entre le rôle des touristes et la reconnaissance du patrimoine naturel dans le cadre d'une construction identitaire qui passe par le territoire, dissimile en effet une première importante différence. Alors qu'en France les touristes et les voyageurs sont à l'amont du processus de sélection des lieux du patrimoine naturel, depuis le XVIIIème siècle (MIT, 2005), en Chine c'est l'État qui détermine les sites devant susciter le sentiment d'appartenance à la Nation. Pour cela l'État remobilise les *Mingsheng*, littéralement des « sites célèbres », connus depuis l'antiquité chinoise, pour désigner un nouveau canon de sites touristiques fondé essentiellement sur ceux valorisés par la tradition lettrée. Ainsi après la mort de Mao, les illustrations des billets de banque changent et arborent désormais des vues de ces sites pittoresques célèbres. Ces lieux sont aujourd'hui parmi les plus visités par les touristes intérieurs. Ce qui montre que l'apparente filiation touristique entre les lieux visités par les lettrés à l'époque classique et les lieux visités aujourd'hui par les touristes intérieurs, est le fait de l'Etat, un acteur fondamental de la mise en tourisme des lieux et de la promotion de ceux-ci à l'échelle locale, régionale et nationale.

Cette revalorisation du concept de *Mingsheng* a pour objectif principal d'ancrer le tourisme dans une tradition nationale tout en contrôlant le contenu idéologique du tourisme : dans les années 1980, les touristes intérieurs suivaient des circuits, la plupart du temps organisés par les unités de travail, elles-mêmes tributaires des autorités. Il semble que cette volonté de l'Etat de contrôler le contenu du tourisme fut payante, car comme l'indique Leicester (2008), « lors d'un sondage réalisé en 1997, 62% des personnes interrogées considéraient que seul un *Mingsheng* pouvait constituer un site digne d'intérêt ».

Ainsi, si l'on observe une relation intrinsèque entre co-constitution tourisme et patrimoine naturel et construction nationale, commune en France et en Chine, leur processus diffèrent. Certes, l'Etat n'est pas absent en France, comme l'illustrent de nombreuses citations nationalistes dans le cadre de la promotion touristiques de sites à intégrer dans le territoire national, tels que les montagnes. On notera, à titre d'exemple, le discours développé dans la revue du Touring Club de 1910, qui promeut le ski en affirmant qu'il développe « *le sentiment de sociabilité, de la sympathie réciproque, sans distinction de classe, d'où l'union et la concorde entre citoyens d'un même pays* » (Touring Club, 1910, p.71), en feignant d'ignorer que les sports d'hiver ne concernent bien entendu à l'époque que les populations très aisées... Néanmoins, le rôle de l'Etat est en aval du processus, en contribuant à valoriser des sites déjà sélectionnés par les visiteurs souvent depuis le Grand Tour, alors qu'il est en amont en Chine. Le tourisme y est, en fait, un moyen idéal de donner une apparente liberté, toutefois très contrôlée, dans le but d'encadrer la pensée (définir ce qui est beau dans le pays).

Cette importante singularité, au-delà de processus d'apparence similaire, dans le phénomène de co-constitution entre tourisme et patrimonialisation de la nature, s'illustre encore davantage dans la définition (religieuse ou laïque) de la nature et ses modes de fréquentation.

### ***Un rapport à la nature à dominante laïque, contre une lecture religieuse et cosmologique***

Au-delà des modes d'élection des sites du patrimoine naturel (Etat versus touristes), c'est leurs interprétations même dans les consciences collective française et chinoise qui diffèrent. En

effet, en France et plus généralement en Occident, la valorisation de la nature esthétique relève du processus de sa laïcisation. Cette dernière, associée à la maîtrise de la perspective depuis la Renaissance (Berque, 1995 ; Roger, 1997), a permis d'extraire l'environnement de la scène religieuse jusqu'alors omniprésente dans les représentations picturales, pour lui donner son entité propre et autonome. Par ce procédé, il est devenu « paysage », initialement enchâssé dans le tableau par le procédé de la fenêtre (Campin ; Jan van Eyck), avant de conquérir l'ensemble de la toile (Patinir). Cette laïcité de la nature ne sera que renforcée par sa patrimonialisation au XIX<sup>ème</sup> siècle. Certes, la sensibilité ou les références religieuses ne sont pas interdites, comme en témoigne notamment l'assimilation récurrente par les Romantiques des tumultes de l'océan aux troubles de l'âme (Châteaubriand ; Victor Hugo) ; ou encore des hautes montagnes au relief baroque aux portes de l'Eden (Ruskin, cité in Schama, 1999). Toutefois, le processus de la patrimonialisation relève d'une politique laïque, dans le cadre de la construction des Etats-Nations, comme on l'a vu. En France, elle s'illustre par un enracinement progressif des valeurs de la République, qui s'accompagne d'une volonté d'émancipation du dogme religieux vécu comme un joug, et mènera à un divorce effectif entre l'Eglise et l'Etat par la loi de 1905.

Ainsi, l'interprétation de la nature est-elle intrinsèquement liée à l'histoire culturelle d'une société. C'est pourquoi, elle s'avère très différente en Chine, dont la relation au paysage est plus ancienne (V<sup>ème</sup> siècle) et ponctuée par des événements historiques singuliers. La nature y est intimement liée au « sacré », qui confère à ces sites une valeur touristique inégalée. Le Taoïsme a par exemple valorisé un retour à la nature, considérant que l'homme est un des 10 000 êtres, au même niveau que les plantes ou les animaux (selon le *Daodejing*). Dans ce cadre, ce sont les montagnes qui canalisent le plus l'intérêt des touristes chinois, découvrant depuis moins longtemps les littoraux et dans un autre contexte (Taunay, 2008). En effet, l'ascension des hauts monts constitue, en plus d'un agrément, une quête spirituelle (David, 2007), un acte de religiosité, car les montagnes sont perçues comme le lieu de refuge des immortels. Cette lecture religieuse n'est toutefois pas antinomique d'autres interprétations. Dans un pays où la conception de la nature émane de la cosmologie, soit d'une idée d'ensemble, de totalité intégratrice (Berque, 1995), elle ne définit pas nécessairement ses composantes par opposition, comme dans la culture occidentale. Ainsi, peut-elle à la fois relever d'une spiritualité et d'une œuvre d'art (Violier, 2008). Les références à la peinture et à la littérature classiques (le mont Huangshan dans la province de l'Anhui, dans la province de l'Anhui ; les chutes de Huangguoshu dans la province du Guizhou, le lac de l'Ouest à Hangzhou, etc.) sont très nombreuses et font écho à la culture chinoise des voyageurs lettrés, depuis l'antiquité chinoise jusqu'à la fin de la dynastie des Ming (1644).

Ainsi, l'émergence du tourisme en Chine s'exprime plus par une redécouverte des représentations culturelles locales, certes associées à de nouvelles pratiques, qu'à un simple transfert de modèle de l'Occident vers l'Asie. Et c'est aussi dans les usages que ces distinctions s'imposent. En effet, si les schèmes de la nature devant être patrimonialisée se distinguent fondamentalement, les modes de leur fréquentation se démarquent encore davantage.

### ***Une sanctuarisation se défiant des foules, contre le désir de voyager « tous ensemble »***

La sanctuarisation de la nature patrimonialisée en France induit sa préservation de la foule. Car en effet, perdure l'idée que le naturel exclut l'homme, qu'il se définit par son extériorité à lui. Ce concept puise ses origines dans l'histoire de l'Occident, dont la société s'est constamment interrogée sur son rapport à son environnement. Il remonte plus particulièrement au Grand Partage chrétien du Moyen-Age - l'homme se distingue de la nature en raison de son âme - et

a été renforcé par l'Humanisme et le rationalisme à l'époque moderne - l'homme se distingue de la nature par sa raison (Roger, 1997). Aussi, un espace anthropisé de façon visible ou très fréquenté, ne peut être naturel aux yeux de la majorité des touristes eux-mêmes. La plage illustre bien ce phénomène : elle est perçue comme un patrimoine naturel lorsqu'elle est relativement déserte l'hiver, et perd ce statut dans la conscience collective l'été, en raison de la foule qui la sillonne (Pickel, 2004). Cette conception est fondamentale en France et induit une association des politiques de patrimonialisation de la nature à la mise en place de réglementation, visant à limiter ou canaliser la fréquentation des sites.

La situation est bien différente en Chine : les pratiques touristiques font moins cas d'une différenciation des lieux comme en France, où les modes de comportements au cœur d'un milieu naturel ou au sein d'une station en vogue ne sont pas censés être les mêmes. Bien au contraire, en Chine, les sites naturels patrimonialisés ou les plages à la mode, sont avant tout des lieux de représentations sociales, où l'on doit témoigner de son prestige et de son rang, dans une société très hiérarchisée. Au contraire d'être fuie, la foule, permettant l'expression de cette représentation, est très recherchée. Un lieu touristique quel qu'il soit doit être fréquenté, animé et même bruyant. Les puissants haut-parleurs, décrivant les paysages qui s'offrent aux yeux des visiteurs, ne sont pas rares. Ils jalonnent notamment la descente du célèbre fleuve Li à Guilin ou encore les points de vues touristiques très aménagées de l'île de Gu Lang YU (**Figure 4**). Ils animent aussi, avec de nombreux jeux de lumières criardes, les grottes karstiques du sud-ouest du pays (provinces du Guangxi, du Guizhou et du Yunnan). Même si tous les chinois n'apprécient pas pareillement le bruit, il est certain que les sites drainant peu de visiteurs sont délaissés par les touristes intérieurs.

**Figure 4. Point de vue très touristique de l'île de Gu Lang YU : le site est aménagé pour assurer la sécurité des touristes et pourvu de nombreux haut-parleurs, diffusant de l'information dans une ambiance très animée. Source : Ph. Violier, 2004**



Une fois encore cette singularité culturelle s'explique par l'histoire locale : la Chine a toujours été le pays le plus peuplé du monde et valorise cette force par le nombre, encore aujourd'hui (comme pourrait en témoigner le spectacle d'ouverture des Jeux Olympiques de Pékin, qui illustre la force du pays par ses innombrables bras, sans compter la volonté affirmée de montrer que la Chine est revenue au centre du monde). Le tourisme de masse ne soulève donc pas les polémiques qu'il suscite en France et plus globalement en Occident, où il est perçu négativement, consciemment ou inconsciemment en référence au tourisme élitiste qui dominait jusqu'aux années 1940 (Pickel 2004). Toutefois, ce rejet officiel du nombre, qui « dénaturerait » les sites, rencontre une certaine contradiction avec les pratiques des touristes français qui se pressent, pour la plupart, eux aussi sur les mêmes espaces...

Une fois encore, la co-constitution effective en France comme en Chine, entre tourisme et patrimonialisation de la nature, s'exprime par des représentations et pratiques différentes, reflétant et entretenant des diversités culturelles.

## Conclusion

L'analyse comparant les situations françaises et chinoises permet d'extraire de nouvelles conclusions, concernant ici des phénomènes internationaux de co-constitution entre tourisme et patrimonialisation de la nature. En premier lieu, on observe l'importance de l'extériorité du regard urbain non utilitaire des touristes, dans la reconnaissance et la diffusion des lieux du patrimoine naturel au moment de sa co-constitution avec le phénomène touristique. On constate aussi la nécessité de sécuriser et de mettre en scène ces sites du patrimoine naturel, qui sont intégrés à l'œcoumène par leur aménagement touristique. Enfin, on observe une universalité du contexte politique, qui relève de la construction ou de l'affirmation des Etats-Nations et de l'industrialisation. En effet, la patrimonialisation de la nature s'inscrit dans une action plus globale de définition et de valorisation de sites et objets, identifiés comme vecteur de l'identité nationale et comme repères d'un passé mythifié. Une action, où les touristes s'octroient un rôle essentiel, en participant à l'appropriation collective des lieux, par leur sélection mais aussi leur diffusion (récits oraux, récits écrits, représentations picturales, photos, guides).

Ces éléments ne démontrent néanmoins pas un transfert de modèles entre processus français et chinois, au-delà du décalage dans le temps de leur mise en place (près de deux siècles entre leurs émergences respectives). On assiste davantage à une corrélation existant entre tourisme et patrimonialisation de la nature qui n'induit pas une homogénéisation complète. Au contraire, des spécificités importantes naissent des singularités culturelles (cosmologie et religion), historiques et sociales (association du patrimoine naturel à des ambiances différentes – fréquentation, sonorité), mais aussi politiques (rôle en amont ou en aval de l'Etat) des deux pays.

Ainsi, cette seconde analyse permet d'observer que si la co-constitution entre tourisme et patrimonialisation de la nature relèverait d'une universalité, la complexité de son processus associe aspects communs et spécificités culturelles. Loin d'être dans un simple transfert de modèle, nous assistons encore une fois à une appropriation et à des hybridations, qui donnent jour à des archétypes innovants, par syncrétisme. C'est donc la question de l'apparition de modèles touristiques et patrimoniaux qu'il faut donc maintenant soulever. Il ne s'agit plus d'étudier l'apparition de ces modèles, mais de comprendre, de l'intérieur, comment se fait l'appropriation des éléments venus de l'extérieur. Comment les sociétés locales s'approprient ces données au point de vue sociologique. Forcément pluridisciplinaires (sciences humaines et sociales), les analyses doivent s'efforcer de comprendre comment les normes et valeurs de diverses sociétés freinent ou laissent « passer » (non résilience) cette altérité. Au-delà des comparaisons, ce sont maintenant des études de cas *in situ* qui doivent être menées pour comprendre le point de vue des sociétés sur ces codages et recodages symboliques. Plus généralement, ces analyses dépassent les phénomènes touristiques et patrimoniaux pour éclairer la mondialisation, le monde selon les sociétés. Par exemple, cette première série de résultats nécessite d'être confrontée à l'étude d'autres sociétés accédant au tourisme domestique, tels que l'Indonésie ou encore les pays d'Afrique Sub-saharienne.

## Bibliographie

BABELON J.P. et CHASTEL A., 1994, *La notion de patrimoine*, Liana Levi, Aubenas, (Paris), 142 p.

BERQUE A. (sous la dir), 1994, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, (Seysssel), 123 p.

BERQUE A., 1995, *Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Hazan, (Paris), 192 p.

BERTHO-LAVENIR C., 1999, *La roue et le stylo, Comment nous sommes devenus touristes*, Editions Odile Jacob, (Paris), 435 p.

CHESNEAUX J., 1955, L'histoire de la Chine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, volume 10, numéro 1, p. 95 à 98.

CLAY J., 1980, *Le Romantisme*, Hachette, (Paris), 318 p.

DAVID, B., 2007, Tourisme et politique : la sacralisation touristique de la nation en Chine, *Herodote*, n° 125, p. 143-156.

DEPREST F., 1997, *Enquête sur le tourisme de masse, L'écologie face au territoire*, Coll.Mappemonde, Belin, (Paris), 207 p.

GENTELLE P., 2001, *Chine. Un continent... et au-delà ?*, Collection Asie plurielle, La documentation française, (Paris), 175 p.

GIES J., 2000, Sculptures et peintures bouddhiques à l'époque des six dynasties, p. 395-418, in : BLANCHON F., ROBINET I., GIES J., KNEIB A., 2000, *Arts et histoire de la Chine*, Volume 2, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, (Paris), 496 p.

Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, *Version abrégée de la Politique culturelle du Québec*, novembre 2000, 21 p.

HU-STERK F., 2004, *La Beauté autrement. Introduction à l'esthétique chinoise*, Editions You-Feng, (Paris), 225 p.

KNAFOU R. et PICKEL-CHEVALIER S., 2011, Tourisme et développement durable : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique, in : *Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde*, Géoconfluences, pp.1 à 13, [En ligne] <http://geoconfluences.ens-lsh.fr>.

LABORDE P., 2001, *Histoire du tourisme sur la Côte Basque, 1830-1930*, Atlantica, (Biarritz), 306 p.

LAZZAROTTI O., 2011, *Tourisme et Patrimoine, Histoire, Lieux, Acteurs, Enjeux*, Belin Sup, (Paris), 192 p.

LAZZAROTTI O. et VIOLIER Ph., 2007, (sous la dir.), *Tourisme et Patrimoine, un moment du monde*, Presse de l'université d'Angers, (Angers), 246 p.

MIT, 2005, *Tourismes 2, Moments de lieux*, Coll Mappemonde, Belin, (Paris), 349 p.

PICKEL S., 2002, Représentations de la « Nature » dans la mise en tourisme de Saint-Trojan-les-Bains, *Mappemonde*, n°67, septembre 2002, Editions BELIN, p.28-31.

PICKEL S., 2004, *Représentations et pratiques de la Nature dans les stations atlantiques françaises. Une construction sociale évolutive*. Thèse de Géographie sous la direction de R. Knafou, Université Paris 7 Denis Diderot, (Paris), 486 p.

PICKEL-CHEVALIER S., TAUNAY B., VIOLIER Ph., 2011, La mondialisation, facteur d'homogénéisation ou de régionalisation du rapport nature-tourisme ?, DUHAMEL Ph, et BOUALEM K. (sous la dir), *Tourisme et Mondialisation*, Mondes du tourisme, hors-série sept 2011, (Paris), pp.318-327, 460 p.

ROGER A., 1997, *Court Traité sur le paysage*, Gallimard, (Paris), 199 p.

SCHAMA S., 1999, *Le Paysage et la mémoire*, Edition du Seuil, (Paris), 721 p.

SIRE M.A., 2008 rééd, *La France du Patrimoine. Les choix de la mémoire*, Découverte Gallimard, (Paris), 143 p.

TAUNAY B., 2011, *Le tourisme intérieur chinois*, Presses Universitaire des Rennes, (Rennes), 255 p.

TAUNAY B., 2008, Le développement du tourisme national chinois. L'exemple de la province du Guangxi, *Mappemonde*, n° 89. [En ligne], <http://mappemonde.mgm.fr/num17/lieux/lieux08103.html>

*Touring Club*, Ski et Tourisme, Revue mensuelle, Février 1910, cité in : BERTHO-LAVENIR C., 1999, *La roue et le stylo, Comment nous sommes devenus touristes*, Editions Odile Jacob, (Paris), p.313.

VERHESLT V., 2003, *Study of the outbound tourism industry of the people's republic of China*, Mémoire de Master, Université de Leuven, 90 p.

VIOLIER P., 2008, *L'accès de la société chinoise au tourisme : renouvellement et invention de pratiques et de lieux*, communication au colloque « Asia Tourism » (03/05 juillet 2008 à Angers) – Actes du colloque publiés en CD.

WANG Y., 2002, *Le voyage*, Presses littéraires et artistiques de Shanghai, (Paris), 121 p.

ZHANG L., 2003, *La Naissance du concept de patrimoine en Chine 19<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup> siècles*, Editions Recherches/Ipraus, (Paris), 287 p.

ZHEN L., 1993, Guonei lüyou de xianzhang yu fazhan (Current situation and future development of domestic tourism), *Lüyou diaoyan*, volume 7, p. 3-6.

ZHOU X., 2008, *La Société chinoise vue par ses sociologues*, Presses de Sciences-Po, (Paris), 319 p.